

## L'AJBM et La Personnelle renouvellent leur entente !

Chers membres de l'AJBM,

Nous avons le plaisir de vous informer que l'entente de partenariat entre **La Personnelle** et l'AJBM a été renouvelée.

L'ensemble des membres de l'AJBM pourra continuer à profiter des avantages qu'offre La Personnelle :

- une tarification hautement concurrentielle ;
- des protections adaptées aux besoins de jeunes professionnels ;
- une équipe d'indemnisation disponible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

L'AJBM s'assure constamment de pouvoir offrir les meilleurs produits à ses membres. C'est la raison pour laquelle nous avons choisi de nous associer avec La Personnelle.

Assureur d'exception, La Personnelle se démarque de la concurrence de façon éloquente : plus d'un demi-million d'assuré(e)s parmi ses 550 groupes au Canada, un taux de renouvellement de l'ordre de 96 %<sup>1</sup> et un taux de satisfaction de ses membres assurés supérieur à 9 sur 10<sup>2</sup> à la suite d'une demande d'indemnisation.

Pour en savoir plus dès maintenant, visitez le <http://www.lapersonnelle.com/ajbm> ou composez le **1 888 GROUPES** (1 888 476-8737).

Cordialement,

L'ASSOCIATION DU JEUNE BARREAU DE MONTRÉAL



**Me Antoine Aylwin,  
Président**

<sup>1</sup> Source : Sommaire des clés de gestion de la distribution au Québec, La Personnelle, cumulatif au 3<sup>e</sup> trimestre 2008.

<sup>2</sup> Source : Mesure de la satisfaction à la clientèle, Recherche Marketing 2008, La Personnelle.